



## Avril : le mois du Théâtre au Val d'Ajol

Oui, ce n'est pas moins de trois pièces différentes qui ont été jouées par des troupes locales durant le mois d'Avril à la salle des Fêtes. « Les Invendus » du Val d'Ajol ont présenté « L'Auberge du Caramel », « Les Théâtains » de Fougerolles ont eux joué « A perdre la raison », et enfin « Les amis du Breuchin » nous ont interprété « Les Canards aux Courgettes ».



## Un gros succès pour l'école de musique et le C'Party Band

Lors de plusieurs auditions, l'école intercommunale de musique a présenté une nouvelle fois l'étendu de son talent pour le plaisir de tous. Le public était bien au rendez-vous pour voir les élèves mais aussi l'orchestre « C'Party Band ».

Pour communiquer avec nous sur le site de la commune ou dans ce mensuel, merci de nous envoyer vos affiches, vos actualités, vos images par email sur [ticket@valdajol.fr](mailto:ticket@valdajol.fr)  
Vous avez aussi la possibilité de diffuser vous-même vos articles et vos événements sur [www.valdajol.fr/publiez-vos-infos](http://www.valdajol.fr/publiez-vos-infos)  
Cet espace vous permet aussi de mettre à jour la fiche de votre association ou de votre entreprise.

Retrouvez aussi toute l'actualité de la commune sur internet  
[www.valdajol.fr](http://www.valdajol.fr)



## Un accueil gourmand pour le Rallye Historique de Lorraine 2016

Lors du passage du rallye de lorraine, les 250 équipages ont été accueillis par la confrérie et la municipalité, tous ont été ravis de l'accueil qui leur avait été réservé, et sont repartis avec une andouille.



## Une commémoration digne de ce nom pour le 8 mai !

A l'occasion des cérémonies de la victoire 1945, les élèves ajolais s'étaient regroupés au monument pour célébrer avec émotion ce devoir de mémoire.



## Un beau Floréal 2016

Le Val d'Ajol est partenaire depuis 8 ans du Floréal Musical d'Epinal et à cette occasion un concert exceptionnel de musique cubaine a été offert aux ajolais le 7 mai.

## Programme du mois

à retrouver sur [www.valdajol.fr](http://www.valdajol.fr)

### Samedi 21 Mai

- 9h à 12h : Inscription à l'accueil de loisirs estival (La Ruche) au 1er étage des Epinettes. Pensez à télécharger le dossier d'inscription sur [www.valdajol.fr](http://www.valdajol.fr)
- 14h à 16h30 : Sortie Nature - Initiation à la reconnaissance des oiseaux communs. Départ de la place de l'Hôtel de Ville. Prévoir une paire de jumelles.
- 20h30 : Bal country à la Salle des Fêtes

### Dimanche 22 Mai

- à partir de 7h30 : Rando-VTT organisé par l'association des parents d'élèves des écoles publiques au Foyer Rural. Restauration sur place.

### Samedi 28 Mai

- 9h30 à 10h : Histoire pour petites oreilles, à la Ludothèque.

### Dimanche 29 Mai

- 9h30 à 10h : Histoire pour petites oreilles, à la Ludothèque.

### Samedi 4 Juin

- 20h30 : Concert de printemps de l'Harmonie Jeanne d'Arc à la salle des Fêtes

### Dimanche 5 Juin

- 14h30 : Concert de printemps de l'Harmonie Jeanne d'Arc à la salle des Fêtes
- l'après-midi : Course cycliste de l'UCR au centre ville.

### Samedi 11 Juin

- 9h30 à 10h : Histoire pour petites oreilles, à la Ludothèque.

### Dimanche 12 Juin

- 8h30 : Départ du Rallye Moto JMMR
- 11h30 : Kermesse de l'Ecole Sainte-Marie

### Samedi 18 Juin

- 11h30 : Appel du 18 juin sur la place du Monument

### Dimanche 19 Juin

- 8h30 : Départ du Rallye Moto JMMR
- 11h30 : Kermesse de l'Ecole Sainte-Marie

Vendredi, Samedi et Dimanche 17, 18 et 19 Juin : Fête de la MJC à la Salle des Fêtes

### Numéros utiles

- Mairie : 03 29 30 63 33
- Service des eaux : 06 63 85 63 03
- Piscine : 03 29 30 65 91
- Office du tourisme : 03 29 30 61 55
- MJC : 03 29 29 08 26
- CCVM : 03 29 66 54 31
- Maison de santé : 03 29 30 50 57
- CCAS (9h-11h) : 03 29 30 09 69
- ADMR : 03 29 30 66 35

Edition n°1, du 19 mai 2016  
Mensuel gratuit d'information municipal  
Dépôt légal : en cours  
Directeur de la publication :  
Jean RICHARD,  
maire du Val d'Ajol  
Réalisation : Equipe Communication  
du conseil municipal  
Crédits Photographiques :  
Mairie du Val d'Ajol  
Imprimé par nos soins sur papier 100% recyclé



## Lédito du Maire

« Chers Ajolais,

Pour rester au plus proche de vous et diffuser rapidement les informations importantes, tout en maîtrisant notre budget, c'est sous ce format que vous retrouverez tous les mois, les événements passés ou à venir qui jalonnent la vie de notre commune.

Pour plus de pertinence, j'invite les associations et clubs sportifs à nous transmettre régulièrement les informations, annonces et résultats (par email ou dans la boîte aux lettres) à diffuser le mois suivant.

Un grand merci par avance à nos commerçants d'accepter de distribuer cet « Ajolais nouveau ».

Et je vous dis à très bientôt pour le Numéro 2. »

Jean RICHARD,  
Maire du Val d'Ajol  
Vice-Président de la  
Communauté de  
Communes des Vosges  
Mériodionales



## Info-jeunes

Nous vous rappelons que chaque jeune âgé de 16 à 20 ans, ainsi que les personnes de plus de 20 ans demandeurs d'emploi ou en recherche d'une évolution professionnelle, peuvent bénéficier de cette bourse d'une valeur de 250 euros. En 2015, 25 bourses ont été octroyées. Pour solliciter cette aide, il convient de déposer un dossier auprès du secrétariat de la mairie. Quelques justificatifs obligatoires vous seront demandés : devis de l'auto-école, copie de la carte d'identité, justificatif de domicile, relevé d'identité bancaire au nom de la personne demandant la bourse. Ce dossier doit être établi avant de passer votre examen final.



## Une nouvelle écloserie en service

Inclus dans notre dossier « loi sur l'eau » établi en 2013, ce projet était en sommeil. Il était convenu initialement avec la Police de l'eau et la Fédération Départementale de Pêche, de remettre en eau de façon permanente, le bras de canal contournant l'île aux Enfants, afin de maintenir l'insularité de l'île et d'alimenter le petit canal couvert où sont déposées les truites génitrices. Il s'agissait d'une des mesures compensatoires avec la réfection des berges.

A la demande de la Fédération de Pêche, ce dossier a été réactualisé début septembre 2015 afin que l'écloserie soit opérationnelle dès l'hiver.

Nous avons fait appel à une entreprise locale et avec l'appui de la Fédération Départementale, ce dossier a abouti rapidement. Le coût des travaux est de 15 000 euros, dont 10 000 euros spécifiques à l'écloserie. A noter que la Fédération de Pêche des Vosges et la Société de Pêche locale ont participé chacune à hauteur de 1500 €.



## La fibre optique arrive dans les écarts

Le Conseil Départemental a déployé, dans certains écarts de la commune, un réseau de fibre optique. Les habitants éloignés du centre ville vont donc bénéficier d'une meilleure connexion internet. Des armoires Télécom ont été installées en bordure de routes et seront mises en service au cours du mois de juillet. Trois dispositifs de



montée en puissance dits PRM (points de raccordement mutualisés) ont été implantés. Chacun d'eux permettra de raccorder de nombreuses maisons. Sur le secteur d'Hamanxard, 115 abonnés sont concernés, Sur le secteur Motiron/Pré Bosson : 94 abonnés, Et sur le secteur Dandirand : 50 abonnés. Chaque abonné devra néanmoins s'assurer auprès de son opérateur que son contrat lui permet de bénéficier de cette nouvelle technologie qui permet entre autre l'accès à la télévision par l'ADSL.

## Des toilettes à l'île aux Enfants



Les toilettes de « l'île aux Enfants » ont été installées et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Entièrement automatiques, elles ne nécessitent que très peu d'entretien (lavage de la cuvette à chaque utilisation déclenché par ultra sons, séchage automatique de l'assise, nettoyages des sols programmés, lave mains multifonctions, distributeur de savon, séchage avec déclenchement par capteur infra rouge, murs anti tags etc.) avec urinoirs latéraux pour adultes et enfants.

## WiFi accessible gratuitement



Parallèlement à la mise en place d'un système de vidéosurveillance dans le centre, un accès à internet 100% gratuit est disponible pour tous depuis quelques lieux du centre ville :

- l'île aux Enfants
- le parc des Epinettes (et skate-park)
- la place de l'Hôtel de Ville

Pour se connecter, il suffit de sélectionner le réseau s'appelant « Wifi Gratuit » depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

## C'est quoi le SDANC ?

Le Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges a été créé en 2003. La création de ce syndicat fait suite à une réflexion entamée dès 1998 par l'état, le Conseil Général des Vosges et l'Association des Maires des Vosges au sujet de l'exercice des compétences des collectivités dans le domaine de l'assainissement non collectif. Mais qu'en est-il 12 ans plus tard en quelques chiffres ?

Le SDANC est géré à l'échelle du département des Vosges. Il regroupe, fin 2014, 449 communes adhérentes soit 87,4% des communes Vosgiennes. 96,6% des communes adhérentes au SDANC ont achevé leurs zones d'assainissement ou sont sur le point de le faire. Outre la mission de diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations réalisées ou réhabilitées, mission démarrée sur le terrain en début 2007 via un marché public, le SDANC a d'autres missions. **Le contrôle du neuf** : Chaque installation d'assainissement non collectif neuve fait l'objet de 2 contrôles successifs. Tout d'abord, un contrôle de conception et d'implantation qui correspond à l'instruction administrative du projet. En 2014, les services du SDANC ont réceptionné 581 demandes de mise en place d'un dispositif d'assainissement non collectif. Ensuite, un contrôle de bonne exécution des travaux succède à ce contrôle de conception. **Le contrôle de diagnostic** : Ce contrôle concerne l'ensemble des habitations qui ne sont pas raccordées à un assainissement collectif opérationnel de diagnostic. Lors de ce contrôle, le technicien cherche à évaluer l'impact sanitaire et environnemental de chaque dispositif en vérifiant notamment l'existence d'une installation, son implantation, ses caractéristiques, son état général et son fonctionnement. En 2014, 1678 contrôles de diagnostic ont été réalisés sur le territoire des communes adhérentes. **Le contrôle de diagnostic en cas de vente immobilière** : La loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 impose que lors de la vente d'un immeuble non raccordé, le propriétaire doit fournir le document issu du contrôle de l'installation datant de moins de 3 ans. Si ce document date de plus de 3 ans, ou s'il est inexistant, la réalisation du contrôle est à la charge du vendeur. Par ailleurs, si le diagnostic indique que l'installation est non conforme, la réglementation prévoit une mise aux normes obligatoires dans un délai d'un an après l'acte de vente, à la charge de l'acquéreur. Ainsi, en 2014, 900 contrôles de diagnostic ont été réalisés dans le cadre des ventes immobilières, contre 627 en 2012 et 547 en 2011. **Le contrôle périodique** : Il s'agit d'une obligation légale, qui consiste à s'assurer que les installations d'assainissement non collectif sont correctement entretenues par leurs propriétaires et qu'elles fonctionnent convenablement. Les premiers contrôles périodiques ont démarré en 2012 pour les immeubles dont les travaux avaient été vérifiés en 2003 et 2004. En 2014, 1352 contrôles périodiques ont été réalisés.

En ce qui concerne le VAL D'AJOL, commune de 4190 habitants (INSEE 2013), 1111 installations ont été contrôlées à ce jour.



## La ville accueille les Restos du Coeur



Les Restos ont emménagé à l'ancien Collège Saint-Charles. L'espace Dorothée se révélait trop à l'étroit pour notre équipe de bénévoles des Restos, dont la responsable est Mme Régine Gérard.

Pour l'annoncer l'ouverture de la campagne d'hiver, l'association locale a pris définitivement possession de ses nouveaux locaux. A cette occasion, une convention pour l'occupation du bâtiment a été signée entre l'association et la Mairie, Monsieur le Maire et Monsieur Georges Balai, responsable départemental des Restos, ont paraphé l'acte officiel par lequel les Restos déménagent définitivement de l'espace Dorothée.

La municipalité leur a proposé quelques salles de l'ancien Collège Saint-Charles. La commune a investi 25 000€ et les bénévoles ont retroussé leurs manches pour aménager bureaux et abords. Ces nouveaux locaux permettent aux bénéficiaires Ajolais et Plombinois de s'y rendre en toute discrétion et d'être reçus en toute confidentialité.

## Plein feu sur : Le Club Informatique Ajolais

Cette Association est née il y a trente ans, à l'initiative d'un petit groupe de mordus, Étienne Curien, Jean-Jacques Brobecker, Bernard Frenot, Claude Richardin, Dominique Galli et François Xavier Grosjean. C'est donc en s'appuyant sur leur expérience et sur leurs connaissances que cette structure originale a été mise en place. Bien entendu, toutes les actions menées n'auraient pas pu avoir lieu sans les subventions de la mairie qui nous a renouvelé sa confiance pendant plusieurs années en nous accordant des aides matérielles et financières. C'est toujours gratifiant



de constater la longévité d'une association qui œuvre pour les autres : cela montre sa bonne santé et sa capacité à surmonter les épreuves du temps. Cette capacité à durer est la plus belle preuve de réussite. En 1984, à la création du CIA, le groupe se retrouve dans une salle du Collège Saint Charles. Devant le succès rencontré, l'association s'étoffe vite, les adhérents apprennent le « basic » avec le fameux tri Shell Metzner. En 1985, changement de locaux, la municipalité met à disposition 2 salles à l'ancien CEG place de l'hôtel de ville. Première acquisition un Apple IIC, puis un deuxième (avec une extension de 64Mo de mémoire...). Depuis ces débuts, les adhérents travaillent sur un logiciel de gestion de points pour les concours de tarots, avec un programme en "basic", ensuite passage au programme en DOS, puis avec des logiciels du commerce plus modernes. Les anciens d'AFN et la police de Remiremont confient la gestion de leur concours de tarots au CIA. Au fil des ans, le nombre d'adhérents ne cesse de croître et les activités de se diversifier : création de la bourse informatique, participation aux premiers marchés de Noël, fête du cheval, concours de pêche. Outre les concours de tarots, le club poursuit son aide en faveur des associations : maquettes d'affiches, livrets de présentation, flyers, Téléthon... Autant d'animations qui font de ce club une association dynamique et conviviale, semée de bons moments partagés : galette des rois, repas de fin d'année après l'Assemblée Générale. En juin 2006, le club prend possession de nouveaux locaux mis à sa disposition par la municipalité à la maison des associations les Epinettes. Cela permet d'accroître le nombre d'adhérents qui est de 60 encadrés par 6 formateurs pour un total de 28 heures de « cours » par semaine, et en même temps d'augmenter le nombre d'ordinateurs qui maintenant est de 6, en réseau, avec une imprimante laser, un accès à Internet, une imprimante A3 (420mm. x 297mm. set de table par exemple) une tour de gravage multiple de DVD. Le club grâce aux connaissances et au dynamisme de 3 membres devient le vidéaste de la commune avec films et fabrication de DVD des différentes manifestations communales et autres éventuellement : Foire aux andouilles, 14 juillet, 100 ans de la Mairie etc... En ce qui concerne le matériel, tous les deux ans, l'association se dote sur ses fonds propres d'une nouvelle configuration. Depuis un moment le projet de l'achat d'une imprimante 3D est en réflexion. Au total c'est plus de 400 personnes qui sont passées par le CIA. Le Club IA est une association qui ne perdure que grâce aux concours de formateurs bénévoles, ils en sont ici remerciés pour leur investissement. Le souhait du Club étant que les élèves deviennent à leur tour formateurs.

## Actus sportives

- Basket -  
CHAMPIONNES DES VOSGES !!!

Les sénières ont remporté lors de la dernière journée de championnat, un match capital, et synonyme de titre de championnes des Vosges ! En l'absence d'Agathe, les filles ont réussi un match sérieux sur le périlleux parquet de Granges-sur-Vologne, et ont validé le titre et clôturent la saison 2015-2016.



Associations sportives ajolaises, cet espace est le vôtre. Merci de nous envoyer vos résultats, vos actualités, vos images par email sur [ticket@valdajol.fr](mailto:ticket@valdajol.fr)

## Venez pêcher au Val d'Ajol



Cartes en vente  
chez Jard'Mat (à côté du cimetière)

PISCINE  
INTERCOMMUNALE  
DU VAL D'AJOL  
03 29 30 65 91

Au coeur de la  
vallée verte, un  
endroit calme  
et naturel !  
Réservation au  
03 29 66 55 17  
ou sur  
[www.valdajol.fr](http://www.valdajol.fr)

l'Orée  
des  
Vosges  
Camping municipal  
du Val-d'Ajol